

## **Crítica de libro : «La Cité des hommes» de Dominique de Villepin**

**Ruby M. Villarreal D.**

**Médico en ejercicio en la UE (Francia)**

### **Resume**

Paradigmes d'analyse, acteurs, interdépendance des enjeux et des zones géopolitiques, processus de décision et de règlement des conflits, sont autant de questions traitées dans cet ouvrage. La Cité des Hommes privilégie un large champ visionnaire pour l'investigation tel que l'exige toute étude des relations sociales contemporaines, à la lumière de l'histoire et du présent. Considérant l'intensification et la diversification des échanges, économiques, humains, culturels, la sociologie, en tant que science humaine, contribue aux relations internationales en tissant des liens entre pays. La sociologie, la diplomatie et les politiques étrangères dans leur nécessaire interrelation servent à rendre compte de l'ensemble des actions qu'entretiennent les nations.

Dans le contexte de crise, les défis actuels sont de démocratiser le fonctionnement des institutions au service d'une population pour construire une société avec plus de justice sociale.

### **Mots Clefs**

Cité, Etat social, Justice social, Nouveaux défis, Sociologie

### **Introduction**

Cet article a pour objet la présentation d'un ouvrage de type essai en sociologie et géopolitique. Ecrit par Dominique de Villepin, *La Cité des Hommes*, présente une vision avec plusieurs aspects pour les options d'études existantes en science sociale et humaine. Ce recueil s'organise autour des activités contenues dans l'agenda du Congrès « Nouveaux Temps, Nouveaux Défis, Nouvelles Sociologies » (« NuevosTiempos, Nuevos Retos, Nuevas Sociologias »). L'étude de cette œuvre permet de solliciter l'attention et la communication des participants aux différents ateliers de l'agenda : sociologie générale ; sociologie de la communication et du langage ; recherche et méthode ; science politique et administration ; inégalité, pauvreté et exclusion sociale, sachant que la cible inaugurale de ce Congrès est « Les politiques publiques sociales dans un contexte de crise » (« Las politicas publicas sociales en un contexto de crisis »).

L'étude de ce livre se centre sur des morceaux choisis traitant de la situation actuelle avec un regard historique et des défis face à la crise vécue de nos jours. Ces choix sont en relation avec la crise du modèle de protection sociale pour un Etat social. Des propositions alternatives à la problématique actuelle sont décrites dans le livre. Vous trouverez des paragraphes qui annoncent dès 2008 la situation à venir, la crise actuelle liée aux systèmes

de protection sociale et ses origines. Pour introduire, argumenter et justifier mon choix, il est apparu convenable de consacrer une partie de ce travail à des définitions générales, qui permettra d'approcher la vision en sociologie politique : La Cité des Hommes ; Science politique et histoire ; Les dirigeants politiques ; L'indistinction du social et du politique ; Science politique et sociologie ; Définition de la protection sociale.

Concernant le recueil des paragraphes, les extraits du livre sont : Le tremblement du monde ; L'opportunité historique ; La revanche de l'histoire ; Les trois révolutions ; Les exigences du présent ; La nouvelle grammaire des crises ; Les défis primordiaux ; Une urgence de justice ; Gouverner ; Moderniser ; La maîtrise économique et financière ; L'Europe sans projet ; Vers une gouvernance mondiale ; Un nouvel esprit du monde.

### **L'auteur et le style de communication**

**L'Auteur du livre** : Dominique Marie François René Galouzeau de Villepin, appelé Dominique de Villepin, est un homme politique, diplomate, avocat et écrivain français, né le 14 novembre 1953 à Rabat, au Maroc.

**Carrière Politique** : en 1993, il est nommé directeur de cabinet d'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères. Jacques Chirac, élu président de la République, le nomme en mai 1995 secrétaire général de la présidence de la République. En 2002, Jacques Chirac, réélu, le nomme ministre des Affaires étrangères. Il s'oppose avec le président français à la guerre d'Irak voulue par les États-Unis d'Amérique. Le 14 février 2003, il prononce au Conseil de sécurité des Nations unies un discours qui lui vaut d'être applaudi, chose rare en cette enceinte. Dominique de Villepin occupe les fonctions de ministre de l'intérieur, du 31 mars 2004 au 31 mai 2005, jusqu'au référendum portant sur la Constitution européenne. Il est nommé Premier ministre le 31 mai 2005. Dans son discours de politique générale, qu'il prononce le 8 juin devant les députés de l'Assemblée nationale, il affirme son intention de « remettre la France en marche ». C'est à ce moment que les commentateurs forgent le néologisme « villepinisme » pour désigner le discours, la pratique politique et l'influence au sein de l'UMP du nouveau Premier ministre.

**Distinction honorifique** : en tant que Premier ministre, il a été fait Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite. Les insignes lui ont été remis par le président de la République française, Jacques Chirac, grand-maître de l'Ordre, à l'issue du conseil des ministres du 6 décembre 2005.

En 2008, Dominique de Villepin prête serment et devient avocat au barreau de Paris, ouvre son propre cabinet et s'occupe d'affaires à caractère international.

Fondateur du mouvement République solidaire, il annonce la création de ce mouvement politique le 19 juin 2010. Entre 2010 et 2011, il en est le Président. Dominique de Villepin annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2012. La mesure la plus spectaculaire de son programme est la création d'un « revenu citoyen » qui serait versé à chaque Français selon un principe proche de celui de l'allocation universelle.

## **Ouvrages de Dominique de Villepin**

Passionné d'histoire et de littérature, il a publié des ouvrages sur : l'épopée napoléonienne, plusieurs essais, et deux recueils de poèmes en 1986 et 1988. Dans ceux-ci il décrit, au fil des pages en l'honneur des grands poètes, son enfance hors de France.

Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice ; Le Grand livre du mois, une fresque lyrique sur la fin de Napoléon, pour laquelle il a reçu le grand prix de la Fondation Napoléon et le prix des Ambassadeurs. Le cri de la gargouille, essai. Éloge des voleurs de feu, essai. Un autre monde, recueil de discours, préface de Stanley Hoffmann, tr. anglais Toward a new world: speeches, essays, and interviews on the war in Iraq, the UN, and the changing face of Europe (Hoboken, N.J. : Melville House, c.2004). Naissance et mort des empires en co-écriture avec E. Le Roy Ladurie, Jacques Marseille, Claude Nicolet, Pierre Chuvin, Jean-Pierre Rioux, Jean-Pierre Azéma, Stéphane Audouin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker, Marie-Claire Bergère, Serge Gruzinski, Laurent Theiss, Aldo Schiavone, et Justin Vaïsse. Le requin et la mouette, essai. Histoire de la diplomatie française avec Jean-Claude Allain, Françoise Autrand, Lucien Bély. L'Homme européen, avec Jorge Semprún, essai. Urgences de la poésie, tr. Arabe par Mohamed Bennis, illustré par Mehdi Qotbi ; trois poèmes de M. de Villepin, « Élégies barbares », « Le droit d'aïnesse », et « Sécession ». Zao Wou-Ki : Carnets de voyage 1948-1952, préface. Le soleil noir de la puissance, 1796-1807. Hôtel de l'Insomnie, essai. La chute ou l'Empire de la solitude, 1807-1814. La Cité des Hommes (Plon, 2009), essai, (ISBN 2-259-20915-7). Le dernier témoin, roman. De l'esprit de cour, essai. Notre vieux pays. Seul le devoir nous rendra Libres.

## **Le style de communication**

Cet essai s'adresse à un large public. Il peut être classé dans les domaines de la sociologie, des relations internationales et de la géopolitique.

L'objectif est d'aller plus loin qu'une lecture superficielle, en explorant non seulement sa forme mais aussi son contenu. Ce qui en apparence ne constitue rien de plus que des narrations est, d'un autre point de vue, des sujets concrets sociaux, politiques, parfois mythiques que l'auteur traite avec une rhétorique travaillée. Dans cette œuvre, des réponses possibles aux questions d'actualité sont exposées. Des clefs sont données pour analyser des sujets tant sociologiques que géopolitiques. Ce patrimoine d'analyses et de propositions peut se transformer en programme politique.

Quelle perspective pour analyser d'une manière systématique la narration du livre ? Comment pouvons-nous regarder en profondeur la narration pour bénéficier des faits qui nous sont présentés ?

## **L'analyse du style de l'auteur**

La manière de communiquer du politique dans les messages qu'il transmet révèle

au travers de sa culture et de son langage précis toute la richesse de sa connaissance. Son regard sur les problématiques en question, le choix d'échantillons pour l'observation et l'approche de la population participe de sa méthode. Avec son unité d'analyse, son analyse thématique basée sur une minutieuse sélection des thèmes abordés dans les chapitres du livre, ses tendances au discours rhétorique, sa réflexion sur le contenu, l'auteur envisage de façon percutante le passage de la forme au contenu et de l'évolution de l'histoire à l'actualité.

Son regard ciblé sur l'information politique est destinée à un large public. Son discours diplomatique adapté, l'influence qu'il a sur l'environnement politique, l'opinion publique, le débat politique, les nouvelles de presse comme effets émotionnels, et les références utilisées dans cet essai nous permettent de trouver tous les points d'analyse et d'apprécier le style spécifique qui caractérise l'auteur.

Ce livre est une brillante mise au point, une présentation visionnaire de l'immense chantier d'un nouveau monde en construction où nous sommes en situation d'affirmer pleinement notre destin collectif à l'échelle du globe.

La pensée et la personnalité de l'auteur ont été forgées au feu de son action en Europe et au niveau international depuis de nombreuses années. Bien que rien ne le prédisposait de prime abord à vivre, comprendre, agir dans le basculement de l'Europe et du monde, sa vision concrète, le choc de plein fouet des défaites, des débâcles et toute une nouvelle succession de ruptures au niveau des institutions publiques et des régimes politiques, font que partout il constate l'urgence de se saisir d'un destin commun.

L'auteur expose sa vision historique et relative à l'actualité, vue avec un œil neuf. Il analyse ce qui peut aujourd'hui constituer l'intérêt général dans nos différents domaines d'activités.

Il nous introduit dans l'intelligence de ses écrits par des considérations à la fois neuves et suggestives. Il invite le lecteur à revoir les auteurs et les écrits, et à rechercher les références qui sont mentionnées dans le livre. Il décrit ou énonce un grand destin manqué face à l'histoire en train de se faire. Il s'inspire de ses activités et de son expérience pour élaborer sa conception de l'action et du jugement tout en récusant une vision fataliste qu'il évoque en ses termes. Il est observateur et acteur engagé. D'une manière définitive, nous pouvons dire qu'il a assumé, qu'il a accepté d'anticiper un nouvel esprit du monde.

## **Definitions et recueil des textes du livre**

### **Définitions pour l'étude du livre La Cité des Hommes**

Il faut garder à l'esprit les notions qui s'attachent à comprendre les acteurs de la vie politique, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Cité.

## La Cité des Hommes

Les significations du terme cité dérivent de la tradition de la Grèce antique, où la ville est désignée par le mot grec polis. La Cité n'est pas uniquement un mot, une idée socio-économique liée à la ville antique ou médiévale. Elle est un concept philosophique lié à l'État, lié au pouvoir de l'homme sur le monde présent par nature. Déjà, sous la Grèce Antique, la Cité est plus que le simple regroupement d'hommes libres en un terrain déterminé. Les philosophes cherchent la Cité idéale. Platon écrit alors La République, où il expose son idée de la cité parfaite, de la société parfaite, divisée en castes : celle des esclaves, entre autres, et celle des philosophes; ces derniers dirigeant la Cité avec sagesse. La Cité est le terrain de recherche de la société parfaite, et on observe un glissement sémantique qui valorise la toute-puissance de la ville. La Cité est une Cité - État, avec sa capitale. La Cité de Sparte est restée pour sa discipline, Athènes sa philosophie et sa démocratie, Delphes pour son temple et son oracle. La guerre de Troie, les récits de l'Illiade et de l'Odyssée mettent en avant les valeurs patriotiques : Ulysse loin de son île est bien malheureux et Sparte est réputée pour le patriotisme de ses citoyens.

Aristote définit la Cité comme la réunion de plusieurs villages en société parfaite atteignant d'une certaine manière la limite de l'indépendance économique et offrant ainsi à l'homme la satisfaction de l'ensemble de ses besoins, et même au-delà, de tout ce que l'homme demande pour vivre. Viendra ensuite Rome, où la conception étatique de la Cité arrive à maturité. Surtout, sous la ResPublicaRomana et sous l'Imperium Romanum, les citoyens hors de Rome, acquièrent la citoyenneté romaine. Les citoyens n'appartiennent plus seulement à la civitas, mais aux zones conquises : n'est-ce pas là le premier État d'intégration ? Même Trajan, né en Ibérie, sera sacré empereur.

Au Moyen Âge, la Cité prend une connotation plus religieuse, avec la Cité de Dieu. Elle n'est pas qu'une association d'hommes libres : la Cité, dans son sens théorique, tire son essence dans Dieu. Progressivement, vers la renaissance, l'idéal contractualiste va venir s'opposer aux conceptions théologiques (Bossuet) de la Cité, de l'État (Locke, Hobbes). Les philosophes sont alors en majorité des cosmopolites passionnés de progrès. La volonté positiviste des Lumières laïcise les valeurs. Montesquieu regarda ainsi la grande Rome, et chercha dans De l'Esprit des lois à comprendre les liens entre les institutions et la société.

Le XVIIIe siècle est le terrain philosophique de recherche de la Cité idéale, qui perdure jusqu'à nos jours comme organisation naturellement harmonieuse : le libéralisme philosophique de Tocqueville (De la démocratie en Amérique (1835-1840) ); une forme de « nationalisme » par Rousseau; le marxisme duquel naîtra la première idéologie matérialiste de l'histoire excluant Dieu scientifiquement et surtout égalitariste hors de Dieu (idéologie jamais pleinement appliquée) ; le radicalisme philosophique d'Alain. Toutes ces doctrines furent inspirées après ou pendant l'écriture de nombreuses utopies, telle celle de Thomas More (XVe siècle), fabriquant des cités idéales, souvent étranges, n'acceptant aucun progrès et accordant assez peu de libertés aux citoyens (qui n'y sont pas que des citadins) : ces utopies sont conformes à l'esprit de non réformabilité du modèle parfait initial qui a été parfaitement posé pour son avenir-devenir (Logos, raison "divine"), une conception de l'uni-

vers que les philosophes chrétiens trouvent prétentieuse. Le citoyen, est celui qui habite la cité. Mais la définition ne peut pas être aussi simple car l'esclave ou le métèque y habite aussi sans être citoyen. Ainsi le citoyen est défini par la participation à une fonction judiciaire et à une magistrature.

### **Science politique et histoire**

Le problème des rapports entre science politique et histoire n'est qu'un cas particulier d'une question plus générale : celle des relations entre l'histoire et les sciences sociales. La différence tient en principe à ce que l'histoire traite des faits dans leur spécificité, alors que les sciences sociales tendent à une connaissance du général : la première étudie Louis XIV alors que la seconde étudie le concept de monarchie. Mais, il faut bien comprendre que cette différence n'exclut pas une solidarité fondamentale car les objets dont elles traitent sont les mêmes. Si la science politique entreprend de construire une théorie du pouvoir politique, le phénomène spécifique constitué par le pouvoir des empereurs romains y figurera à titre d'illustration et toutes les illustrations seront fournies par l'histoire : on ne voit pas comment pour nous elles pourraient venir d'ailleurs. Inversement, l'histoire utilisera la notion de pouvoir politique en tant qu'instrument d'analyse. C'est en effet grâce aux objets construits par les sciences sociales que l'histoire peut comparer les diverses formes des phénomènes qu'elle rencontre, et donc les pensées, par différence, dans leurs spécificités. La politique organise et structure la capacité des hommes à vivre en société. Malheureux ou heureux ? de la Cité grecque aux grandes démocraties modernes, aucune théorie, aucun régime n'a pu apporter de réponse définitive.

### **Les dirigeants politiques**

Les démocraties suscitent comme les autres régimes politiques une classe dirigeante. Il existe un groupe suffisamment individualisé pour que l'on puisse en parler comme d'une unité, et que l'on peut désigner sous l'appellation de dirigeants politiques. Ce groupe présente des traits particuliers : quant à son recrutement, question souvent étudiée, et quant à son profil psychologique de ses membres, problème au contraire étrangement négligé.

En l'absence d'une réflexion élaborée sur ce point, on ne peut que soulever des questions et faire état d'impression. Tout d'abord, on observera qu'il existe des traits psychologiques normalement incompatibles avec l'activité politique. Pour exercer celle-ci, il faut ne pas craindre l'opinion d'autrui, il faut être capable d'assumer les inconvénients d'une situation publique et conflictuelle ; il faut être persévérant et ne pas se décourager devant les échecs. Il existe donc une sélection psychologique des candidats aux fonctions politiques moins apparente que la sélection sociale, mais qui entraîne certainement des conséquences sur le fonctionnement du système. Ces problèmes mériteraient une réflexion systématique.

A l'inverse, existe-t-il des traits psychiques positifs qui sans être spécifiques à l'activité politique apparaissent particulièrement fréquents chez ceux qui l'exerce ? Les généralités sur l'ambition qui conduit à rechercher le pouvoir et la paranoïa qu'engendre son

exercice d'autant plus qu'il est plus grand et moins contrôlé, sont vieilles comme le monde et trop vagues pour être éclairante. Elles ne comportent pas moins - qui peut en douter ? - une part de vérité. Préciser cette part, conceptualiser la problématique psychologique qu'elle implique pourrait bien constituer dans l'avenir, une des frontières de la science politique.

### **L'indistinction du sociale et du politique**

Pour Marx les faits politiques ne sont ni spécifiques ni autonomes : ils sont déterminés comme tous les faits sociaux par l'architecture économique. C'est l'appartenance d'un individu à une classe sociale qui détermine ses opinions politiques. Ce sont les rapports de forces entre classes qui déterminent la nature des gouvernements. Mais d'un autre côté, les mouvements révolutionnaires qui prétendaient ou prétendent changer le monde refusent d'admettre qu'il existe des faits sociaux, si l'on entend par là des phénomènes neutres dans lesquels le pouvoir politique ne peut ou ne doit pas intervenir. Ils n'admettent pas, par exemple, que le pouvoir doive respecter la vie privée des individus. Le slogan de mai 68 « tout est politique ! » résume parfaitement ce point de vue.

L'optique théorique de Marx (les phénomènes politiques sont des phénomènes sociaux quelconques) et l'optique pratique des révolutionnaires (les phénomènes sociaux sont susceptibles d'être transformés par des moyens politiques) sont convergentes car l'une et l'autre affirme l'indistinction du social et du politique.

L'indistinction du social et du politique entraîne des conséquences dans la pratique politique. Poussée à l'extrême, elle est l'une des sources du totalitarisme. Mais, elle entraîne aussi des conséquences au niveau de la connaissance car s'il n'existe aucune différence entre les phénomènes politiques et les phénomènes sociaux quelconques, l'existence d'une science politique autonome semble difficile à justifier. Pourquoi les acteurs politiques ne relèveraient-ils pas de la sociologie générale ?

### **Science politique et sociologie**

Le problème des relations entre science politique et sociologie se pose en des termes différents, puisque les deux disciplines confrontées sont ici de même nature, science des phénomènes politiques et science des phénomènes sociaux. Posée en ces termes la question semble contenir la réponse : puisque les phénomènes politiques sont des phénomènes sociaux il est clair que la seconde inclut la première. La différence entre les deux ressemble à celle qui distingue la géographie de l'Amérique, de la géographie générale. La sociologie est plus vaste et plus fondamentale que la science politique, puisque que l'étude de celle-ci implique la maîtrise d'un savoir théorique et global que celle-là, seule a compétence pour élaborer.

### **Définition de la protection sociale**

Il est difficile d'approcher une définition unique de la protection sociale tant ses manifestations sont quotidiennes et diverses. De plus, les notions de protection sociale comme

de sécurité sociale, pourtant courantes en France et en Europe, ne font pas véritablement l'objet de définition au plan international. Par ailleurs, au plan national, elles connaissent seulement une interprétation doctrinale dans la mesure où aucun texte, ni constitutionnel, ni législatif, ne les précise. Basé sur le principe de solidarité nationale, le droit de la protection sociale est envisagé alors comme l'ensemble des normes visant à protéger la population (les individus) contre les risques sociaux et à assurer ses besoins. Cette large définition intègre à la fois :

- une conception constitutionnelle du risque social,

- une vision socio-économique contrainte par les évolutions démographiques de la population française,

- l'intervention publique et normative dans les domaines de la sécurité sociale et de l'emploi, sur le fondement d'un Etat social (droit de la famille et droit fondamental au travail conditionnant nos modes de vie en société).

De façon générale, le risque est un événement (malheureux ou heureux), futur et incertain (aléatoire), lié à l'activité humaine (nécessité de gagner sa vie et entretenir sa famille) survenant hors de la volonté de l'assuré. Le risque social, entendu comme risque économique survenant individuellement à une personne physique, empêche totalement ou partiellement l'exercice de son activité professionnelle ou diminue sa capacité de gain.

Les risques sociaux sont : la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse, l'accident du travail et la maladie professionnelle, le décès, les charges de famille et le chômage (Convention OIT 1952).

Le concept constitutionnel du risque social est contenu dans le préambule de la constitution de 1946 .

La réduction ou la suppression de l'insécurité socio-économique est l'objet de la protection sociale assurant une couverture en principe collective des risques sociaux. Le droit de la protection sociale vise à prémunir ou à réparer cette insécurité en maintenant les revenus issus de l'activité économique ou en prenant en charge les dépenses occasionnées par les aléas de la vie quotidienne en société.

La bonne santé d'un système de répartition tient cependant en grande partie à l'équilibre démographique national. Les règles de protection sociale s'établissent à partir de cette connaissance de la démographie. La population active est majoritairement sollicitée pour assurer le financement des prestations sociales. Le retardement de l'âge d'entrée dans la vie active, la modification de l'âge du départ à la retraite comme l'allongement de la durée de la vie (financement des retraites et accroissement des soins de santé et des services sociaux) influencent considérablement le maintien d'un tel processus.

Inversement, la protection sociale influence la démographie par la qualité des ac-



tions sanitaires (nouveaux services sociaux maintenant des emplois ou encouragement de la natalité) et préventives (préservant la force de travail contre la maladie ou l'accident).

## **Recueil des textes du livre**

### *- Le tremblement du monde*

Il faut trier les décombres, remettre les crises en perspective dans le temps long de l'histoire de l'économie. Les cycles se suivent, de vaches maigres en vaches grasses, cycles courts de Juglar ou cycles long de Kondratieff. C'est le cas depuis l'aube de l'humanité, même si les méfaits de la finance ont remplacé ceux des accidents climatiques. Récemment, les économies occidentales ont connu de fortes et fréquentes secousses, en 1982, 1987, 1993 et 2001. Sans compter l'arythmie des crises de changes nées de l'instabilité fondamentale du système monétaire international qui a changé avec la fin de la convertibilité-or du dollar en 1971. L'un après l'autre, les pays émergents en ont fait l'amère expérience, le Mexique en 1994, l'Asie du Sud-Est en 1997, La Russie en 1998, la Turquie en 2001. Alors, qu'est-ce qui distingue fondamentalement cette crise des autres ? Elle est avant tout plus complexe, parce qu'elle se présente comme la conjonction de trois cycles historiques d'ampleur différent qui se télescopent pour constituer, à l'échelle du monde, une véritable catastrophe. Tout se passe comme si un malade arrivait à l'hôpital pour soigner une infection courante, dont l'aggravation soudaine révélerait l'affaiblissement généralisé de l'organisme, danger à son tour redoublé par la résurgence des symptômes et signes causés par une pathologie dû à une malformation de type congénitale. Ces maux ont des causes distinctes, mais ils s'influencent mutuellement pour dresser un tableau clinique unique. Nous assistons simultanément à une correction d'une phase de la mondialisation, à la rupture d'un modèle industriel et au basculement des centres de puissance de l'Occident vers l'Orient, du nord vers le sud.

### *- L'opportunité historique*

Chaque époque secrète son idéologie. L'histoire des idées n'est jamais ni au-dessus, ni en dehors de l'histoire des hommes et de leurs actions. Les idées ne sont rien d'autre que leurs constructions patientes, la somme de leurs regards sur le monde mouvant, la cristallisation de leur volonté de changer les choses.

L'âge industriel, dont nous sortons, s'est forgé autour du ressort du progrès. Dans la connaissance comme dans l'action, les hommes se sont plongés dans une course effrénée à l'accumulation et au changement. Après des millénaires de stabilités dans un temps clos où demain n'était que l'éternel retour d'hier au rythme lent des saisons, la modernité inverse tout à coup les valeurs, s'engouffrant dans les brèches ouvertes par le Moyen Age occidental. Le neuf triomphe de l'ancien, du seul fait de sa nouveauté. S'il est célébré, c'est au nom de sa propre mesure, l'efficacité. Le progrès, dans l'imaginaire techniciste et matériel créé par la révolution scientifique européenne du XVIIe siècle, n'est pas seulement un principe ou un mécanisme instrumental dont l'homme aurait appris à se servir, mais une carte mentale, une boussole qui guide les individus, presque une foi, concurrente de la religion. Nos atten-

tes et nos perceptions du temps sont soumises au diktat du renouveau permanent. Les produits se succèdent les uns aux autres, avec des performances toujours augmentées. Longtemps, l'idée du progrès nous a structurés et rassurés. Elle nourrissait l'espoir d'une santé perpétuelle promise par les découvertes de la médecine, ou d'une humanité délivrée de la faim grâce aux inventions de l'agriculture. Le bonheur était l'horizon commun, salut promis par les Lumières et justifications des luttes politiques et sociales. Mobile des individus et garantie de la cohésion des sociétés, il permettait de marier les intérêts particuliers et l'intérêt général. Mais, depuis un demi-siècle, l'union entre le progrès et le bonheur s'est délitée. Le progrès est miné par la menace d'armements meurtriers, par la violence d'idéologies totalitaires qui le portaient aux nues et par les dangers de la pollution. Quant au bonheur, il ressemble de plus en plus à un puits sans fond où chaque avancée crée autant de frustration que de rancœur. De nouvelles valeurs doivent prendre le relais.

#### *-La revanche de l'histoire*

Nous sommes à l'aube d'une de ces grandes crises qui façonnent depuis toujours la condition des hommes. On l'avait dite assoupie et épuisée il y a moins de vingt ans, appelée à prospérer dans la bonace, alors que les tempêtes guettaient, à peu de distance. Il y eut d'abord 2001 et le bouleversement des attentats du 11 Septembre. Puis 2003, et l'enlèvement de L'Amérique dans une logique de force. Enfin, l'été 2008 et ses déflagrations multiples, de la guerre en Géorgie à la faillite de Lehman-Brothers. Les menaces s'accumulent. Le précédent de 1929 hante tous les esprits : une spéculation boursière aggravée par un recours excessif au levier financier, puis une catastrophe économique dans laquelle, de proche en proche, en effondrement bancaire entraîne une crise de crédit, celle-ci engendrant à son tour une récession industrielle. Demande et production s'engagent dans une spirale dépressive.

#### *- Les trois révolutions*

Plusieurs métamorphoses se télescopent. La première touche les hommes eux-mêmes. Parce que son rythme est lent, ses événements anodins et ses menaces lointaines, la révolution démographique n'attire qu'une attention distraite. Tout au plus voit-on resurgir à intervalles réguliers les peurs malthusiennes d'une surpopulation mondiale. Mais les prévisions catastrophistes des années soixante-dix ne se sont pas réalisées. On emprunterait plutôt le chemin encore long de la stabilisation. Le nombre d'habitants augmente toujours, bien sûr, mais moins vite qu'auparavant. Surtout, la transition démographique est désormais achevée dans nombreux territoires et engagée partout. Ces mutations affectent durablement les structures familiales, les ordres sociaux et les équilibres politiques. Partout, la transition démographique a favorisé le rapprochement de la condition des hommes et des femmes, à travers la maîtrise de la procréation. Elle entraîne généralement la stabilisation politique et économique lorsque l'afflux de jeunes sur un marché du travail étranglé se tarit. Ce n'est pas toujours un vecteur de démocratisation, comme le montrent les exemples russe et chinois, mais du moins de modération par rapport aux excès meurtriers du passé.

La seconde révolution en cours est celle de l'éducation. Certes, ses résultats res-

tent insuffisant, mais jamais autant d'êtres humains, jamais surtout une telle proportion d'entre eux, n'ont eu accès à l'instruction. Désormais, quatre adultes sur cinq sont alphabétisés, ce qui constitue presque une inversion des proportions par rapport au début du siècle. Les pays du nord connaissent eux aussi une forme de révolution éducative à travers la massification et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette révolution a une portée économique parce qu'elle permet une amélioration des qualifications moyennes de la main d'œuvre, une productivité accrue et une spécialisation des activités ; mais également politique, parce que l'alphabétisation donne accès aux moyens d'information et porte les mouvements démocratiques, comme l'avait déjà perçu Condorcet dans son projet d'instruction universelle.

Troisième révolution, celle de la mobilité. Jamais la planète n'a été agitée d'autant de mouvements d'hommes et des femmes. Le monde dans lequel nous entrons est un monde de déracinements massifs. Les migrations y seront de plus en plus importantes, activées par les différentiels économiques, par l'abondance de conflits douloureux, peut-être par les dangers climatiques et environnementaux. Les besoins des économies du nord, avec leurs démographies déclinantes, ne font qu'accroître l'incitation au mouvement. Nous entrons dans un nouveau monde. Nous n'y sommes pas seuls. Mais il n'a encore ni carte ni charte. Nous nous trouvons à la croisée des chemins, devant des choix décisifs car les rancœurs accumulées créent une situation explosive. Ce sera une révolution, de gré ou de force, pacifique ou destructrice. Pour l'accompagner sans la subir, il faut comprendre ce monde qui nous attend, sans céder au catastrophisme, avant de nous tourner efficacement vers l'action. Ensuite assumer la connaissance avec lucidité.

Les scénarios d'une sortie de crise plus ou moins rapide dans les années à venir reposent sur l'hypothèse d'une reprise du moteur de la mondialisation et d'une traction de la croissance par la demande intérieure des pays émergents. Même dans ce cas, les zones économiques ne possèdent pas toutes les mêmes atouts.

#### *- Les exigences du présent*

Caractérisé par la mondialisation des économies, les progrès de la multipolarité, comme la crise du projet européen, l'état du monde plaide plus que jamais pour une défense de nos principes. La mondialisation est un fait. Il ne s'agit pas de discuter son bien-fondé ou de rêver d'un impossible retour en arrière. La nouvelle phase à venir sera plus compétitive, parce qu'elle implique un nombre plus grand d'acteurs, en particulier l'accession au marché mondial de milliards d'habitants des pays émergents, et parce qu'elle impose une concurrence accrue pour les ressources naturelles. Les masses financières en jeu pèseront de tout leur poids sur les entreprises françaises, à mesure que des groupes géants d'Inde ou de Chine tenteront d'entrer dans leur capital. Par ailleurs, les grands Etats disposant d'une rente économique, hydrocarbures, minerais, excédents commerciaux seront des partenaires de plus en plus exigeantes car ils disposeront, à travers les fonds souverains, d'une fraction significative de la capacité de financement mondial. Le maintien de l'indépendance consiste en ce domaine à se doter des leviers nécessaires pour mieux dynamiser, contrôler et protéger l'activité économique nationale, en particulier dans certains secteurs stratégiques, com-

me la défense, les banques ou les nouvelles technologies. A défaut, sociétés, cultures et territoires seront travaillés par de puissantes forces de rupture. A l'intérieur de chaque pays, l'écart entre les plus riches et les laissés-pour-compte ne cessera de se creuser. Entre ces deux extrêmes, les classes moyennes se sentiront menacées et privées de perspective.

L'Europe est forte quand elle coordonne ses voix, pas quand elle leur surimpose une voix nouvelle et artificielle. Personne ne croit qu'une démocratie est plus forte quand elle contraint tous les citoyens à penser de la même manière. La diversité des opinions et leur confrontation pacifique dans le débat public sont au contraire la condition même de son enracinement.

#### *-La nouvelle grammaire de crises*

Plusieurs formes de crises caractérisent notre période qui entremêle la multipolarité et la mondialisation. Premier cas de figure, les crises de proximité. Le foyer est considéré par l'un des pôles de puissance comme relevant de sa sphère d'influence. Il y préserve des intérêts vitaux, souvent en contradiction avec les principes que prône la communauté internationale. La solution repose sur une implication directe et conjointe de toutes les parties prenantes dans un règlement de crise mené sous l'égide de la communauté internationale, une articulation du régional et du global. Le vide de puissance constitue le deuxième cas type. Il rend l'intervention collective plus nécessaire encore. Ces conflits naissent et prospèrent dans les failles de l'ordre multipolaire, dans les régions à égale distance de deux ou trois pôles de puissance. Ce sont souvent les lieux de prédilection d'une anarchie persistante, des trafics mondiaux et d'implantations de mouvements violents et criminels. Ces conflits interstitiels doivent être traités à la manière de plaies infectées, en associant traitement local et remèdes généraux. Il faut une prise en charge conjointe par l'ensemble de la communauté internationale, mais en s'appuyant, là encore, en priorité sur les Etats voisins. Enfin, il faut mobiliser des ressources financières substantielles pour bâtir des infrastructures et moderniser l'économie. En bref, proposer une méthode graduée qui remonte du particulier au général.

Troisième forme de crise, l'affrontement des blocs. Ce sont les conflits les plus graves, parce qu'ils font courir le risque d'un choc direct de deux des principales puissances.

#### *-Les défis primordiaux*

D'autres défis nous attendent, dont l'urgence n'est pas moindre. Il faut tenter d'enrayer la triple tragédie humaine de la pauvreté, de la maladie et de la faim, aux causes croisées et communes. Pour la première fois, un consensus s'opère : les causes de la pauvreté ne sauraient se réduire à l'avarice de la nature ou à la malédiction divine, mais résultent d'un ensemble complexe de responsabilités humaines. Même si, dix ans plus tard, les résultats ne s'élèvent pas à la hauteur de nos espoirs, les objectifs du millénaire pour le développement, adoptés par l'ONU en l'an 2000 amorcent une démarche nouvelle et crédible pour vaincre la pauvreté, en améliorant le niveau d'éducation, en favorisant l'accès à l'eau potable et en luttant contre les grandes pandémies. La justice authentique, la justice réparatrice,

exige que chacun contribue selon ses forces à l'intérêt général, en réhabilitant la règle et la distribution de l'effort. La création d'un lieu d'arbitrage serein est toujours préférable à l'imposition d'une autorité coercitive dont la rigidité fait fuir les contractants. Il s'agit non pas de briser mais de réorienter et de canaliser les énergies. Le scandale de la faim est une tâche pour le monde « civilisé » emporté par ses gaspillages. Près d'un milliard d'humains connaissent la famine et la malnutrition aujourd'hui. Aucune solution ne peut être trouvée sans une vue d'ensemble des enjeux de l'agriculture. Le préalable serait de reconnaître un droit fondamental pour tous les hommes de manger à leur faim. Mais on ne nourrit pas par décret. Nourrir est le fondement premier du pacte social, l'enjeu de la division internationale du travail qui n'a été vue par les économistes que comme un phénomène commercial, mesurable et contrôlable. Or toute division du travail fonde un ordre social à l'échelle de ces échanges. L'agriculture s'est mondialisée. Les circuits de production et d'approvisionnement se sont étendus. Les agricultures intensives d'Europe et d'Amérique ont entraîné une baisse des prix céréaliers qui a permis de faire vivre, tant bien que mal, une partie de l'humanité et de la détourner de l'autosuffisance de ses champs pour l'orienter vers l'exode rural et la production manufacturière. La désorganisation des sociétés locales qui en a découlé a aggravé les effets de la famine. L'agriculture commerciale des pays du Sud subissait de plein fouet la concurrence et se montrait incapable de rivaliser. Les agricultures du Sud ont été mises à la merci de celles, plus efficaces et par ailleurs subventionnées, du Nord. La véritable justice ne consiste donc pas à comprimer les prix agricoles autant que possible en espérant nourrir à bas prix toute l'humanité. Permettre une contribution de tous les systèmes productifs et harmoniser toutes les consommations, voilà la clé. Briser l'hégémonie du marché dans le domaine agricole est nécessaire. En ce domaine comme en d'autres, les illusions du passé sont riches d'enseignement.

#### *-Une urgence de justice*

Face au basculement du monde, la justice est seule apte à rétablir l'équilibre. Pourquoi lui conférer cette mission ? Parce que les grands principes qui fondent notre pacte commun, repris dans les Déclarations des droits de l'homme, tels que la liberté et l'égalité ne sont sans elle que des notions vaines et des mots désincarnés. La justice appelle une nouvelle ère de la démocratie, plus concrète, mais aussi plus complexe. L'enjeu premier est la reconnaissance de chacun pour lui permettre de trouver une juste place au sein de la société, grâce au dépassement des contradictions des deux périodes précédentes : l'homme médiéval, enfermé dans les contraintes du lignage et de la communauté, devait s'accommoder d'une existence figée. Différents droits s'attachaient à différents statuts certes, mais l'individu n'existait pas. C'était un monde encadré. A l'âge industriel l'homme moderne triomphe et se défait peu à peu de l'ensemble des attaches juridiques, économiques et sociales qui l'enserraient pour se faire individu. Il y perd même les solidarités protectrices, mais, peu importe puisque, en lui repose, dorénavant, toute la légitimité. Cet individu souverain s'est abîmé dans l'isolement des masses et des foules. Il a donné naissance à la démocratie libérale, mais il a aussi laissé prospérer, dans son désarroi, les totalitarismes. Il faut donc éviter l'étouffement autant que la désagrégation, le corset des traditionalismes autant que la compétition de tous avec tous, l'holisme autant que l'individualisme. Le respect

de la liberté et de la dignité de chaque homme constitue la clé de tout équilibre. L'affirmation des identités est aujourd'hui une réalité mondiale. Elle repose sur la soif de reconnaissance.

#### *-Gouverner*

Il faut aujourd'hui repartir de l'avant, aller au bout du chemin que l'Europe s'est tracé. L'Europe authentique intègre et associe à son parcours, elle fédère et respecte. Ces objectifs peuvent être atteints en assurant la lisibilité de l'action, son efficacité et son ouverture à de nouveaux projets fédérateurs. En termes politiques, la solidarité doit permettre de concilier le respect de la règle de l'unanimité et la dynamique inspirée par certains pays. Il ne sert à rien d'avoir un train avec plusieurs motrices. Une direction commune et la force d'entraînement suffisent. L'unité n'a jamais eu pour corollaire l'impuissance. La réconciliation franco-allemande nous enseigne qu'il n'y a pas de fatalisme historique. Les deux partenaires sont très différents, l'un tourné vers l'Est, fortement orienté vers l'exportation, fondé sur une culture du consensus, l'autre tourné vers la Méditerranée, économiquement pluraliste et avançant dans un affrontement politique constant. L'harmonie du couple franco-allemand suppose le respect des spécificités et le dépassement des égoïsmes. Toutes les dynamiques peuvent s'agréger à ce couple central. Non parce qu'il aurait un avantage de puissance, non parce qu'il est le laboratoire historique, politique, institutionnel de la recherche d'un intérêt général dépassant les intérêts particuliers à travers la mise en œuvre d'une solidarité volontaire et réaliste. Des coopérations renforcées peuvent accueillir les efforts italiens, espagnols ou grecs d'un pôle méditerranéen, les désirs britanniques, les demandes polonaises et tchèques d'un pôle oriental. Désormais, le train européen avance en accordéon, à des rythmes inégaux. Reste à l'assumer, sans y avoir une faiblesse, en poursuivant un objectif essentiel, éviter les décrochages.

#### *-Moderniser*

La solidarité européenne a besoin d'être matérialisée par des projets au long cours, tels que le Marché commun après 1957 et l'Union économique et monétaire depuis le Système monétaire européen de 1979. L'approfondissement de la démarche communautaire a toujours été le fruit de programmes qui apportaient, par leur réussite, la preuve que l'échelon communautaire a toujours été le mieux à même de les mettre en œuvre. L'obstacle de la souveraineté n'a pas été levé par le droit mais contourné par la coopération. Encore faut-il définir les domaines où elle peut le mieux s'exercer. La gestion des flux migratoires, d'abord, nécessite une intervention coordonnée de l'Europe sans qu'elle se réduise à une police des étrangers. Seule l'Europe peut négocier avec les pays voisins en évitant les surenchères. Les migrations sont de plus en plus un phénomène continental. L'enjeu sur ce point consiste à dégager un consensus européen sur ce qui peut être accompli en matière d'accueil et de maîtrise, en tenant compte des besoins d'une démographie déclinante. Les universités, la recherche et l'enseignement supérieur offrent un autre levier propice. La compétition et la coopération scientifiques avec les autres pôles de puissance - les Etats-Unis bientôt la Chine et l'Inde - et la mobilité des chercheurs exigent d'être pensées à l'échelle européenne. Il serait possible de favoriser l'intégration du système universitaire européen sans mettre fin à la diversité des systèmes d'enseignement supérieur mais en les interconnectant davantage,

comme cela a été le cas avec l'homogénéisation des grades et des crédits d'enseignement. Troisième domaine d'intervention potentiel : l'énergie. Tout concourt aujourd'hui à montrer que sa maîtrise distinguera le destin des aires de puissance au XXI<sup>e</sup> siècle. La raréfaction des ressources en fera un défi stratégique. L'Europe a une position délicate à tenir. Elle est à la fois le continent le moins bien doté en matières premières énergétiques et le plus dépendant de voies d'approvisionnement contrôlées par la Russie. En même temps, l'Europe est un acteur majeur de l'économie et de la technologie de l'énergie avec des champions industriels bien implantés dans le nucléaire civil, dans les énergies renouvelables ou dans la production électrique. A l'échelle nationale, ces groupes n'ont pas les dimensions requises par la compétition qui s'annonce. La solution est d'envisager désormais la politique énergétique au plan continental. Cette modernisation exige un réel gouvernement économique européen, légitime, audacieux et porté par une vision. Car la solidarité se traduit aussi par la longue chaîne d'interdépendance entre fournisseurs, producteurs et consommateurs européens. La récession mondiale a mis à nu ces fragilités. Il est temps pour l'Europe de mettre en avant son modèle global de solidarité. Ce modèle décrié dans la dernière décennie comme trop peu audacieux et sclérosé montre sa capacité de résistance aux chocs conjoncturels et structurels. La conception particulière des services publics constitue aujourd'hui un réel avantage comparatif des nations du vieux continent. Les systèmes de santé et d'éducation, l'entretien du réseau d'infrastructure le plus dense et le plus moderne du monde renforcent l'attractivité pour les investissements étrangers. Mais au-delà, leur rôle favorise la cohésion sociale, nationale et communautaire. D'amples systèmes de sécurité face aux risques individuels et collectifs – maladie, chômage, vieillesse – répondent aujourd'hui aux défis du vieillissement démographique, du retour du chômage de masse et de l'inflation des coûts de la santé et la dépendance. A des changements structurels également, face à la précarité galopante, au chômage des jeunes et des plus de 50 ans, enfin à la segmentation croissante du marché du travail. Le modèle social européen repose enfin sur des solidarités environnementales. En Europe, la prise de conscience a été rapide, héritage d'une industrialisation précoce. Son histoire lui a conféré un rôle de précurseur. Sans son impulsion, les négociations climatiques mondiales achopperaient.

#### *- La maîtrise économique et financière*

En matière financière l'Etat n'est plus à la barre. Les changes flottants et la féroce compétition économique mondiale lui lient les mains. Certaines règles économiques internationales échappent à présent complètement aux Etats, les normes de comptabilité, par exemple. Cette perte de contrôle se retourne contre les pays. Les plus faibles s'y sont heurtés au cours de crises de changes qui les plaçaient sous la dépendance des spéculateurs et des aides des institutions financières mondiales. Faut-il encourager le protectionnisme et le rétablissement du contrôle des changes ? Faut-il un contrôle du secteur productif par l'Etat ? Ces deux conceptions appartiennent au passé et elles seraient contre-productives. L'indépendance en la matière n'est pas l'autarcie, mais l'évaluation, la répartition et la compensation des risques attachés aux liens avec des partenaires privilégiés. Des poids et contrepoids efficaces dans l'horloge mondiale. La solidité de l'économie doit s'appuyer sur une large palette d'activités. La conception des avantages comparatifs de Ricardo

implique, dans une économie parfaitement mobile, une très forte spécialisation de chaque territoire. Cela signifie qu'aucun pays ne disposerait de l'ensemble des secteurs productifs.

En outre, la diversité économique reste un facteur de cohésion du territoire, une garantie de l'unité, un facteur de plus grande résistance en cas de choc conjoncturel. Même si chacune obéit à des logiques strictement économiques, des entreprises partageant une même origine, une même tradition sont appelées à se renforcer mutuellement, exprimant une forme naturelle de patriotisme économique. La relation de l'Etat et des grandes industries demande à être clarifiée sans œillères idéologiques. Le soutien public est aujourd'hui nécessaire à la conclusion de nombreux contrats. Les diplomates ont investi le champ économique. Leur rôle s'est de plus en plus orienté vers la facilitation des affaires et la promotion du commerce extérieur. Les économies nationales n'ont pas besoin de protectionnisme mais de protection qui permettent d'harmoniser le libre déploiement des intérêts privés avec l'intérêt national. Cela implique une stratégie, appuyée sur une véritable politique industrielle et une capacité d'intervention d'un Etat sain, dynamique et visionnaire. La grande crise dans laquelle nous entrons a changé la donne. Il est probable que la nouvelle phase de mondialisation débouche sur une période de concentration des entreprises à l'échelle planétaire, de spécialisation accrue des territoires sur certaines productions et de reconversion douloureuse de pans entiers de nos économies, devenus obsolètes. Sans stratégie résolue, ces défis seront impossibles à relever.

L'Etat doit aujourd'hui non seulement accompagner les mutations, comme il le fit dans les années quatre-vingt, mais les guider et les infléchir en faveur de la nation au niveau mondial. Il doit, pour cela, définir une véritable politique de modernisation, au moyen d'investissements ciblés, sachant que la finance cédera son primat aux activités industrielles et de service qu'incarneront ses générations d'ingénieurs et d'entrepreneurs innovants. Cette politique doit être sélective, durable et volontaire. Elle doit être sélective car la compétition mondiale exacerbe les avantages et les faiblesses. Maintenir la capacité d'action de l'Etat exige de lui conserver les marges de manœuvre réelles. Or, les évolutions des derniers mois sont extrêmement inquiétantes. « Partout les niveaux de déficit public et d'endettement ont explosé ». L'équilibre de finances publiques sera un critère majeur d'indépendance financière. Tous les dogmatismes ayant échoué, il faut faire preuve d'un pragmatisme assumé et cesser d'opposer l'efficacité économique et la solidité des services publics. Ils sont un instrument de cohésion territoriale face aux forces centrifuges de la mondialisation et un levier d'implantation de secteurs innovants. Des choix s'imposent. Les priorités doivent être hiérarchisées, les réformes échelonnées dans le temps. Au cours d'une période de fragilisation des individus, alors que le sentiment d'une lente érosion des conditions de vie lamine depuis plusieurs années la confiance de la population dans les gouvernements, la libération des énergies et des initiatives suppose une sécurisation de l'avenir, en particulier des plus précaires. Il incombe à l'Etat de renouveler le pacte qui le lie au corps civique et par lequel il garantit la solidarité, l'éducation, la santé et l'avenir à ses membres, dans la filiation de celui scellé à la libération.



### *-L'Europe sans projet*

L'aire de paix et de prospérité risque de devenir une forteresse de dénis dans un monde inquiétant. Rien ne serait pire que le repli de la peur ou la vanité du contentement. L'idéal d'un continent d'après l'histoire, si éprouvé par ses propres erreurs passées qu'il aspirerait seulement à jouir d'une retraite bien méritée, est une tentation tragique pour la construction européenne. Il n'y a plus d'Europe en l'absence d'un projet commun. « La crise est multiforme ». C'est avant tout une crise d'efficacité. Sur tous les dossiers, l'Europe a semblé caler. La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est au point mort par manque de consensus parmi les États membres. Les rigidités du pacte de stabilité et de croissance et l'enfermement des institutions européennes dans un rôle de contrôle et de censure des États ont bloqué toutes les initiatives économiques d'envergure. Cette stratégie d'étouffement sans issue ne fait qu'accumuler les frustrations à l'égard de Bruxelles. Face à la crise économique, l'absence de coordination effective des plans de relance et l'impression de silence des institutions communautaires détériorent encore un peu plus l'image de l'Union. Le retour des États aurait pu favoriser un réveil de l'Europe. L'occasion n'a pas été saisie, alimentant l'exaspération de citoyens qui se sentent dépossédés et victimes. Une crise de projet également. L'achèvement du marché commun puis celui de la monnaie unique ont été de vrais succès, comme l'avaient été auparavant la reconstruction industrielle, avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le développement du nucléaire civil, avec EURATOM ou la modernisation agricole, avec la PAC. Tous sont essouffés. Depuis l'élargissement, il n'y a plus de grands projets consensuels capables de cimenter l'Union.

### *- Vers une gouvernance mondiale*

Faire face à ses défis impose d'avancer toujours dans le respect de la légitimité et du droit, vers une gouvernance mondiale. S'il n'y pas de justice sans droit, celui-ci n'est qu'un reflet des rapports de force qui le sous-tendent. Pendant longtemps le droit des gens fut un agrégat mêlant des principes et des idéaux désincarnés. Depuis le début du XXe siècle, les normes internationales liant les États contractants se multiplient. Ils sont presque tous enserrés dans un ensemble d'obligations, de traités et de protocoles internationaux. Jusqu'aux cinquante dernières années, ce droit ne contraignait que les États. Ils pouvaient s'en délier unilatéralement. Seules les chancelleries maîtrisaient les arcanes de cette complexité grandissante. Pourtant, désormais des traités internationaux sont directement applicables et peuvent être invoqués par le citoyen auprès des juridictions nationales. Cela entraîne un enchevêtrement croissant des droits nationaux et supranationaux et la constitution progressive d'un ordre juridique international. Le risque existe toujours de céder à une vision trop technicienne de la justice. Les institutions internationales donnent facilement le sentiment de se perdre dans les arguties, la procédure et les expertises. Le droit international n'est efficace que s'il repose sur des principes simples et reconnus de tous. D'un droit international d'inspiration profondément occidentale, né du droit romain et du droit des gens après les traités de Westphalie de 1648, on doit passer à un droit d'inspiration universelle lié à l'avènement d'un nouvel ordre mondial. La recherche d'un intérêt général commun à tous les hommes oblige à des réformes et des arbitrages. L'expérience montre que le compromis ne s'impose jamais spontanément. Il faut des médiateurs, des facilitateurs, des avocats pour

relayer l'opinion publique. La multipolarité d'aujourd'hui exige la mise en œuvre concrète du multilatéralisme. Réussir la transition des hégémonies passées à l'équilibre futur suppose de mener de front deux ambitions complémentaires : la construction d'une gouvernance et l'élaboration d'une démocratie mondiale. Les fondements d'une nouvelle gouvernance existent bien. L'ONU en constitue la clé de voûte, en dépit de ses manquements et ses défaillances. Mais elle ne peut continuer sans une profonde remise en question, afin de devenir le lieu de la légitimité, du dialogue et du droit. L'ONU est le produit d'un dépassement de l'ordre westphalien né de la guerre de Trente Ans. Une réforme politique de l'ONU est indispensable, tous les acteurs le reconnaissent, appuyons-nous sur la dynamique du dialogue engagé par Kofi Annan à l'occasion de grandes conférences mondiales sur la démographie, sur le développement durable, sur le racisme en dépit des surenchères auquel donna lieu cette dernière. Elles ont favorisé l'émergence d'une conscience commune, relayée par des groupes et des organisations capables de faire pression sur les gouvernements.

Les secousses du monde ont toujours imposé de construire, pierre après pierre, une gouvernance mondiale.

#### *-Un nouvel esprit du monde*

Les livres d'histoire retiendront peut-être 2008 comme l'aurore d'un XXI<sup>e</sup> siècle qui doit être celui de la réconciliation. Nous pouvons saisir la chance d'une nouvelle Renaissance, vécue cette fois en commun avec les autres continents. Sans la conquête européenne. Sans l'effondrement des Amériques. Sans le repli de l'Asie. Il nous faut replacer simplement l'homme au centre de toutes choses. C'est le point cardinal de la morale humaniste. L'homme, doué de raison, est capable de choix et, à ce titre, porteur de responsabilité. Le libre arbitre, contre tous les déterminismes, sociaux, culturels, biologiques, reste la seule garantie de la maîtrise du destin. Quelle que soit la situation, il reste toujours au sujet la possibilité du choix, entre la libre adhésion ou le refus. Mais il arrive qu'il y renonce et s'enfoncé dans la tragédie. De tels reflux de la raison et de la responsabilité individuelle se sont déjà produits au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le nazisme, le fascisme, le stalinisme exigeaient l'abandon des droits de la conscience individuelle à un être collectif monstrueux, détaché de la volonté de ses membres. Les crimes commis en son nom n'engageaient plus la responsabilité individuelle mais une participation technique au meurtre commun, une simple place dans la division du travail. La déshumanisation touchait à la fois les bourreaux et bien sûr les victimes, transformées en parasites dont l'extermination n'était même plus un geste politique. Si l'homme trouve prise sur le monde, c'est d'abord en puisant en lui-même le ressort du changement. Sa vertu seule fonde sa légitimité. Nul moralisme ici, qui plierait le monde à un code étouffant et sclérosé, mais une rigueur de caractère qui permet à l'individu d'agir au nom de ce qui le dépasse. Cette vertu républicaine qu'empruntèrent Machiavel, Thomas More et Juste Lipse à l'âpre monde romain n'est autre chose que l'esprit civique qui, par la raison, l'esprit de justice et la liberté, permet à l'homme de surmonter son enfermement et son impuissance pour devenir plus grand que lui-même dans le service de l'intérêt général. La vertu est exigeante, parfois dangereuse et, perdant l'un de ces appuis, elle peut sombrer dans l'inhumanité. Sans la justice, Cromwell. Sans la raison, Savonarole. Sans la liberté,

Robespierre. Construire un monde à l'échelle des hommes, l'homme en a le droit, le devoir et la liberté. Une nouvelle citoyenneté est à inventer aux racines autant locales que mondiales. L'éthique de la responsabilité permettra de mesurer l'action à l'aune de ses résultats. Depuis le début des années quatre-vingt, nous avons connu la cupidité, la spéculation sans frein et sans frontières. La crise a levé le voile sur l'inacceptable.

Saurons-nous en tirer les leçons ou retournerons-nous aux mauvaises habitudes d'antan, une fois la crainte du péril passée ? Ne pas répondre aux injonctions de la morale et de la justice nous condamnerait à une crise plus grave encore.

## **Conclusion**

Le nouveau monde ne sera pas jugé sur la lettre de ses principes, mais sur ses actes et sur ses résultats. Une gouvernance juste mais impuissante signerait la ruine immédiate de la Cité-Monde. L'illusion d'hier est aujourd'hui devenue nécessité. Il faut donc placer les moyens d'action au cœur d'une réforme des structures internationales, en la bâtissant sur les quatre priorités de l'intérêt général mondial : la stabilité économique, la sécurité collective, la préservation de la planète et la réduction de la pauvreté.

Comme le mentionne l'auteur de la Cité des Hommes « L'histoire est de retour ». Selon lui, les livres d'histoire pourraient retenir l'année 2008, année de la dernière crise économique, comme l'aurore d'un XXI<sup>e</sup> siècle qui doit être celui de la conciliation. La situation du monde est marquée par des contraintes inédites de pénuries, d'inégalité et de radicalité. Les dangers de la surexploitation guettent l'ensemble des ressources naturelles. Jamais les inégalités mondiales n'ont atteint un tel niveau entre les pays d'une part et à l'intérieur de chaque pays d'autre part. La radicalité s'est emparée de la planète avec le développement des fondamentalismes musulman, islamiste, hindouiste, évangélique ou ultra-catholique. Dans ce contexte, la politique reprend alors tout son sens sur la base d'un nouvel humanisme et dans le cadre d'institutions internationales repensées propres à satisfaire l'intérêt général dans le respect des libertés fondamentales. Dans le cadre d'une nouvelle renaissance, une République à l'échelle mondiale, la Cité des Hommes, pourrait voir le jour. Selon l'auteur, la nouvelle renaissance se base sur un nouvel humanisme caractérisé tout à la fois par une philosophie critique et une philosophie de l'action. La politique conduite sera basée sur les principes suivants : laïcité, justice, solidarité et indépendance. Ces principes seront appliqués à l'échelle des Etats, des ensembles régionaux et au niveau mondial. Dans la lignée d'Erasme, une nouvelle ligne de démarcation entre la sphère religieuse et la sphère publique sera recherchée. Pour l'auteur, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 pourra avoir une valeur d'exemple à l'échelle mondiale. Comme pour Jehan Bodin dans son ouvrage La République, une place centrale est donnée à la loi et d'une façon plus large, dans le cadre de notre étude, sur les normes internationales communes.

Les vertus républicaines ont été mises en avant par Machiavel, Thomas More et Juste Lipse. Cependant, ces vertus doivent selon l'essayiste se conjuguer avec justice, raison et liberté pour éviter toute dérive totalitaire. En outre, « A l'image du premier humanisme,

le second souffle doit être indissociable à la fois des élans économiques qui le portent, des réseaux intellectuels qui le façonnent et des nouvelles technologies de communication qui le diffusent » (la Cité des Hommes : page 239).

Selon Dominique de Villepin, la philosophie de l'action doit être associée à ces principes. Elle passe par le renforcement des ordres politique et juridique internationaux avec notamment le renforcement de l'Organisation des Nations Unies(ONU) et du droit pénal international. De l'utopie kantienne de la paix perpétuelle concrétisée par l'illégalité de la guerre inscrite dans sa Charte, le Conseil de sécurité devra être réformé notamment pour l'accueil de nouveaux membres permanents représentant les nouveaux Etats émergents et la création de conseils ad hoc et dotés de secrétariats spécifiques dans les domaines de la sécurité, de l'économie et de l'environnement. Conformément à la Charte, une force d'intervention permanente devra être constituée avec en particulier l'intégration de l'OTAN dans l'ONU et la création d'organisations régionales de sécurité. En outre, un Pacte de sécurité collective devra être négocié pour notamment garantir l'inviolabilité des frontières et aborder les questions du désarmement et de la prolifération nucléaire, ainsi que le contrôle des ventes d'armes.

### References bibliographiques

ARON, R. (2005), *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris, Gallimard.

ARISTOTELES (1992), *La Política de Aristóteles*, Colombia, Panamericana formas e impresos

ATTALI, J. (2011), *Demain, qui gouvernera le monde ?*, France, Fayard

CAZABAN, M. (2005), *Santé publique*, Paris, Masson, 5ème édition

CHEVALIER, J.J. (1970/1996), *Les Grandes Œuvres Politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin / Masson

DALIGAND, L. (2005), *Sécurité sociale*, Paris, Masson, 5ème édition

DENQUIN, J.-M. (2003), *Introduction à la science Politique*, Paris, Hachette, 2ème édition

DURKHEIM, E (1981), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF

HARRIS, J. (1997), *William Beveridge. A Biography*, Londres, Clarendon Press

HERNANDEZ SAMPIERI, R. (1998), *Metodología de la Investigación*, Mexico, McGraw-Hill, 2ème édition, 706 pages

RAYNIER, M.-H. (2005), *Protection sociale*, Paris, Dunod, Collection Express, 2ème édition

RIFKIN, J. (2011), *La troisième révolution industrielle*, France, LLL

SCHLESINGER, A.M. (1968), *La era de Roosevelt. La llegada del nuevo Trato*, Mexico, Hispanoamericana, UnionTipografica

WEBER, M. (2004), *Oeuvres politiques 1895-1919*, France, Albin Michel.

ALVAREZ-URIA, F. (2007), “La Crisis de los Sistemas de Protección Social”, *dans International journal of Social Sciences&Humanities XVII*, N 002, pp. 29-53, SOCIOTAM, Mexico.

MARTINEZ RITUERTO, R., “El plan Marshall se derrama sobre Europa”, Suplemento *Diario El Pais* : Protagonistas del siglo XX, 15, pp. 349-350

<http://www.wikipedia.com>

<http://www.monografias.com>. Modelos teóricos de comunicación

NIXON, R. B. Nixon, “Modelo de comunicación Colectiva de Lasswell”, <http://ite-so.mx> · “Conceptos de Comunicación”, <http://www.gestiopolis.com>.  
<http://europa.sim.ucm.es>